

GUYANA

Contrôle après Dédouanement

Les Opérateurs Économiques Agréés bénéficient de la mainlevée des marchandises sans inspection, mais la douane se réserve le droit de vérifier la conformité par un contrôle après dédouanement.

Situation

Le contrôle après dédouanement (PCA) vérifie l'exactitude et l'authenticité des déclarations en douane et couvre le contrôle des données commerciales, des registres et des livres comptables des entreprises. Malheureusement, l'exécution de ces tâches a été considérablement entravée par des fraudes massives perpétuées à travers de fausses déclarations en ce qui concerne les valeurs et d'autres éléments de données commerciales.

Solution

ASYPCA, le module SYDONIA du « PCA », est conforme aux Normes de l'OMD sur le contrôle a posteriori, la gestion des risques et les dispositions de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. ASYPCA comprend des outils et des algorithmes statistiques avancés pour détecter la fraude et permet aux contrôleurs des douanes d'effectuer facilement un contrôle a posteriori basé sur l'analyse de l'historique.

Résultat

Le module ASYPCA fournit les fonctionnalités suivantes :

- Création d'un plan annuel de contrôle a posteriori et de gestion des équipes d'audit ;
- Gestion des dossiers d'audit ;
- Examen et évaluation des dossiers d'audit ;
- Paiement ou remboursement des droits à partir d'un dossier d'audit dans l'immédiat.

Cette percée dans l'utilisation de la technologie a significativement renforcé la capacité des administrations des douanes à détecter et réprimer les pratiques frauduleuses et faire face aux dérives de la sous-évaluation et la sous-facturation. Une fois que l'Office des Recettes du Guyana (GRA) aura maîtrisé le contrôle post-dédouanement, l'efficacité de ratio sur les audits augmentera au fur et à mesure que les niveaux de conformité s'amélioreront. Cela affectera positivement les délais de dédouanement en réduisant le nombre des contrôles immédiats, ce qui favorisera un climat commercial plus favorable et une meilleure conformité.

25%

Augmentation du taux d'efficacité à détecter les infractions à court terme grâce à ASYPCA

Cette photo a été prise avant la pandémie de COVID19.



Nous avons commencé l'année [2019] avec environ une moyenne de six jours de délai de dédouanement et en décembre nous étions descendu à trois jours.

*Hema Khan,
Commissaire Général-Adjoint, GRA*

Partenaires :





Contrôle après Dédouanement

ASY/PCA

Nombre total de bureaux de douanes

22

22 Informatisés

0 Non informatisés

Volume d'activité (2019)

4,155

Manifestes

299,358

Titres de transport

54,274

Déclarations d'imports

12,408

Déclarations d'exports

Exportations (2019)

3,942

Millions de US\$



Importations (2019)

4,582

Millions de US\$

865



Personnes formées